Bulletin

New Nouveau Brunswick CANADA

Émis le : 03/20/09

Bulletin 2009-2

Délais concernant la perception de la contribution pour les services de santé

Le présent bulletin vise à rappeler aux assureurs les modifications apportées aux délais relatifs à la perception de la contribution pour les services de santé. Comme il l'a été indiqué dans le bulletin 2008-2, des modifications à ce sujet ont été apportées à la *Loi sur les assurances* en avril 2008 et sont entrées en vigueur le 1er janvier 2009.

En vertu de ces modifications, le surintendant des assurances communiquera à l'assureur avant le 15 mai le montant estimé de la contribution pour les services de santé qu'il devra payer. Le calendrier des paiements sera le suivant :

- Le premier paiement trimestriel doit être effectué au plus tard le 30 juin.
- Le deuxième paiement trimestriel doit être effectué au plus tard le 30 septembre.
- Le troisième paiement trimestriel doit être effectué au plus tard le 31 décembre.
- Le quatrième paiement trimestriel doit être effectué au plus tard le 15 mars.

La *Loi* a également été modifiée pour permettre la perception d'intérêts sur les paiements en retard. Finalement, la *Loi* prévoit que lorsqu'un assureur n'effectue pas un paiement trimestriel dans les 90 jours suivants les échéances susmentionnées, le ministre de la Justice et de la Consommation peut, après avoir obtenu l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, avisé l'assureur et tenu une audience, révoquer sa licence.

Les dispositions modifiées relatives à la contribution pour les services de santé se trouvent dans les articles 242.1 à 242.9 de la *Loi sur les assurances*, qui peut être consultée à l'adresse suivante : http://www.gnb.ca/0062/acts/lois/i-12.htm.

La surintendante des assurances,

Deborah McQuade, CA, FCMA,

(English on reverse)

Bureau du Surintendante des assurances
Justice et Consommation – Direction des assurances
Kings Place 635-440, rue King Fredericton Nouveau-Brunswick E3B 5H8 Canada Téléphone : (506) 453-2541 Télécopieur : (506) 453-7435